

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES
CANTON DE VERSAILLES-2

Délibération n° 2017-11-22/05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-deux novembre à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la ville de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le quinze novembre deux mil dix-sept, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Présents :

M. Pascal Thévenot, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Frédéric Hucheloup, Mme Dominique Gaulupeau, M. Bruno Drevon, M. Olivier Poneau, Mme Catherine Despierre, M. Pierre Testu, Mme Chantal Lacauste, Mme Michèle Menez, Mme Régine Belon, Mme Dominique Busigny, Mme Odile Novel, Mme Nathalie Normand, Mme Anne Herbert-Bertonnier, M. Stéphane Lambert, M. Marouen Touibi, M. Alexandre Richefort, M. Mickaël Auscher, M. Damien Metzlé, Mme Johanne Ledanseur, M. Didier Blanchard, Mme Véronique Michaut à partir du vote de la délibération n° 2017-11-22/05, M. Jean-Charles Orsini, M. Jean-Paul Élédou, Mme Jeanine Malbert

Ont donné procuration :

Mme Magali Lamir à M. Pascal Thévenot, M. Franck Thiébaux à Mme Dominique Gaulupeau, Mme Valérie Sidot-Courtois à Mme Dominique Busigny, M. Bruno Larbaneix à Mme Michèle Menez, M. Omid Bayani à M. Olivier Poneau, M. Amroze Adjuward à Mme Jeanine Malbert.

Absentes non représentées :

Mmes Véronique Michaut jusqu'au vote de la délibération n° 2017-11-22/04, Nathalie Lorien, Agnès Nouel.

Secrétaire de Séance :

Mme Johanne Ledanseur.

Objet : débat d'orientation budgétaire avant vote du budget principal et budget annexe de l'assainissement de la Ville 2018.

Pour toute correspondance :

M. le Maire | Mairie | 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 58 50 40

Courriel : relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

Délibération n° 2017-11-22/05

Objet : débat d'orientation budgétaire avant vote du budget principal et budget annexe de l'assainissement de la Ville 2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2312-1,

VU sa délibération n° 2017-11-22/04 du 22 novembre 2017 prenant acte du rapport sur l'égalité Femmes-Hommes,

VU le rapport de présentation établi sur les orientations budgétaires avant vote du budget principal et budget annexe de l'assainissement de la Ville 2018,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, des commissions Ressources, Aménagement urbain et Solidarités - Qualité de vie, réunies en séance le 13 novembre 2017,

CONSIDÉRANT que dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a obligatoirement lieu, au Conseil municipal, sur les orientations générales du budget de la commune et des budgets annexes, dans la période de deux mois précédant l'examen du budget primitif,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-Pierre Conrié, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à la majorité avec 29 voix pour et 4 voix contre (M. Blanchard, Mme Michaut, M. Adjuward, Mme Malbert),

PREND ACTE qu'un rapport de présentation a été établi sur les orientations budgétaires concernant le budget primitif de la Ville et le budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2018, annexé à la présente délibération,

CONSTATE qu'un débat a bien été organisé autour des orientations présentées.

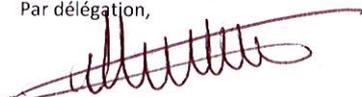
Fait et délibéré en séance le 22 novembre 2017.

En vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T.
le Maire de Vélizy-Villacoublay atteste que
le présent document a été :

▪ publié le 27 NOV. 2017
par voie d'affichage,

▪ transmis en Préfecture des Yvelines
le 27 NOV. 2017
et qu'il est donc exécutoire.

Le 27 NOV. 2017
Pour le Maire de Vélizy-Villacoublay,
Par délégation,



Florence Catherine
Directrice de l'Administration générale.



Pascal Thévenot
Maire

Document affiché :
du 27 NOV. 2017
au 30 JAN. 2018



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : DEL_17_11_22_05

Résumé de l'acte : débat d'orientation budgétaire avant vote du budget principal et budget annex...

Date de décision : 22/11/2017

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 7.1. Decisions budgetaires

Rédacteur : Dominique LE BON

AR reçu le : 27/11/2017 00:00:00

N° AR : 078-217806405-20171122-DEL_17_11_22_05-DE

Pièces jointes :

05 -DOB 2018- Ville et Assainissement.pdf

05A - DOB BP 2018 Explicatifs.pdf

Historique :

27/11/2017 10:00:05	Reçu	Dominique LE BON
27/11/2017 10:01:34	En cours de transmission	
27/11/2017 10:01:53	Transmis en Préfecture	
27/11/2017 10:10:57	Accusé de réception reçu	